

CONSEIL DE COLLEGE DES SCIENCES DE LA SANTE

Date : MARDI 03 MAI 2022

Salle Henri Bricaud - Visioconférence Zoom

Présidence : Pr Jean-Luc Pellegrin, directeur du collège des sciences de la santé.

Présents : Pr Pierre Dubus, Pr Caroline Bertrand, Pr Nicolas Sevenet, Pr Ahmadou Alioum, Pr Simone Mathoulin-Pélissier, Pr Frédéric Bauduer, Dr Jean-Benoît Corcuff, Pr Patrick Dehail, Pr Fleur Mouglin. Pr Isabelle Bestel, Pr Isabelle Dupin, Pr Marie-José Boileau, Pr Didier Lacombe, Dr Sylvie Colomer, Dr Loïc Rivière, Mme Françoise Jeanson, Mme Séverine Barandon, Mme Muriel Szarzynski, M. Matthieu Couillaud, M. Etienne Delamarre, M. Maxime Maury.

Excusés : M. Benoît Elleboode, Pr Cécile Bébéar, Dr Noémie Duclos, Mme Corinne Jeandonnet.

Représentants de l'administration : Mme Véronique Chassaing, Mme Emilie Méry, Mme Estelle Narran-Méallarès.

Le Professeur Pellegrin ouvre la séance en remerciant vivement les membres du conseil de leur investissement durant leurs 4 années de mandat passées. Les opérations de renouvellement des membres du conseil auront lieu les 9, 10 et 11 mai prochains. Il s'agit donc du dernier conseil dans cette configuration.

Il poursuit avec quelques mots pour deux étudiants décédés récemment, Alix Biraben en 3eme année de médecine et Benjamin Marolleau en 3eme année de pharmacie. Il adresse une pensée pour ces jeunes qui s'étaient engagés dans ces métiers au service des autres, et qui n'ont pas pu réaliser leur honorable projet.

VALIDATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL PRÉCÉDENT

Le Professeur Pellegrin soumet le compte rendu du conseil de collège du 30 mars dernier à approbation des conseillers.

Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité au compte rendu du conseil de collège du 30 mars 2022 ainsi présenté.

FORMATIONS et MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES (MCCC)

- **MCCC Diplôme d'Etat Infirmiers en Pratique Avancée (IPA) 1ère et 2ème année**

Le Professeur Pellegrin indique que quelques modifications mineures ont été apportées, et notamment sur certaines modalités d'examens et coefficients de notes. Les plus notables :

- en 1ere année, obligation d'avoir obtenu l'attestation de réussite au MOOC pop-Health pour participer à une présentation écrite en groupe notée sur 20
- en 2eme année, nouvelle mention ouverte : Urgence, sur le même modèle que les 4 précédentes
- en 2eme année pour les 5 mentions, au semestre 4, le stage sera évalué via un rapport de stage et il n'y aura donc pas de 2eme session pour cette UE.

Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité aux MCCC ainsi présentées.

- **MCCC Master Santé - Parcours Innovation en Santé**

Le Professeur Pellegrin présente le parcours Innovation en Santé, qui porte principalement sur l'immunologie, l'infectiologie et la cancérologie, et propose 3 orientations : immuno-infectiologie, immuno-cancérologie, immuno-inflammatoire.

Mme Szarzynski s'interroge sur le fait que toutes les UEs sont à 3 ECTS sauf une qui est à 9, mais qu'elles ont toutes un coefficient de 1.

Le Professeur Pellegrin propose que ce point soit discuté avec Mme Boniface qui porte ce parcours ; cette UE pourrait passer en coefficient 3.

Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité aux MCCC ainsi présentées, sous réserve de cette modification de coefficient.

- **MCCC Master Pharmacologie**

Le Professeur Pellegrin présente cette mention de master, rappelant qu'il avait initialement été proposé de l'intégrer en tant que parcours au Master de Santé publique (ISPED), ou bien au Master Sciences du médicament (UFR des sciences pharmaceutiques), mais aucun des deux n'a souhaité accueillir un parcours supplémentaire. Cette formation propose deux orientations, l'orientation « traditionnelle » du master pharmacologie, mais également un parcours spécifique, co-porté par plusieurs universités européennes (Eu2P)

Les pharmaciens médicaux ont donc conçu une mention de Master Pharmacologie, accrédité par l'HCERES, sur le schéma suivant :

- La 1^{ère} année correspond à la formation de Eu2p, formation internationale tout en anglais
- en 2^{ème} année, un parcours correspondant à la 2^{ème} année de Eu2p et un autre parcours mention pharmacologie plus classique, en français, auquel les étudiants peuvent accéder soit après leur 1^{ère} année de formation Eu2p, soit suite à une 1^{ère} année de master différente.

Cette organisation fera l'objet d'une évaluation à mi-parcours par l'HCERES.

Ce montage a été validé également en conseil d'UFR le 11 avril dernier.

Le Professeur Pellegrin relève quelques erreurs de formulation dans les MCCC, qui indiquent comme étant des « parcours » ce qui devrait être nommé « orientations ».

Mme Szarzynski soulève également d'autres sujets :

- une phrase du paragraphe Compensation (« La décision de compenser une UE est à la discrétion du jury ») n'est pas réglementaire, entraînant d'une part une inégalité de validation du diplôme entre les étudiants, et d'autre part une contradiction avec ce qui est mentionné en page 9 à savoir « les UE ne sont pas compensables ».
- le tableau présenté en page 10 n'est pas compréhensible, il faudrait un tableau pour le parcours Pharmacologie-Epidémiologie et un second tableau pour le parcours Pharmacovigilance.

Devant ces différents points, le Professeur Pellegrin propose que le vote des MCCC du Master Pharmacologie soit reporté à un conseil ultérieur.

- **MCCC Master 1 Santé Publique**

Le Professeur Mathoulin-Pélissier présente les différentes MCCC.

Mme Szarzynski demande à ce qu'une précision soit apportée aux UEs d'ouverture, afin d'assurer la parfaite compréhension des étudiants lors de leurs choix. Les 2 UEs d'ouverture choisies ne valideront pas un BCC de spécialisation.

Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité aux MCCC ainsi présentées, sous réserve de l'ajout de la précision demandée, et de la validation du conseil d'administration de l'ISPED.

- **Demandes de créations, modifications, suspensions et suppressions des Diplômes d'Université (DU et DIU) et capacités**
 - **Modifications**
 - DIU MALADIES NEURODEGENERATIVES A DESTINATION DU PERSONNEL PARAMEDICAL (UFR des Sciences Médicales)
 - DU REACTUALISATION DES CONNAISSANCES POUR L'EXERCICE DE LA PROFESSION DE SAGE-FEMME (UFR des Sciences Médicales)
 - DU PHARMACIE CLINIQUE ET ACCOMPAGNEMENT DES PATIENTS ATTEINTS DE MALADIES CHRONIQUES DANS LE CADRE DE LEUR PARCOURS (e-PHARMCLIN – PHARMACIE CLINIQUE – FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE EN) (UFR des Sciences Pharmaceutiques)
 - **Suspension**
 - DU THERAPIES COGNITIVES ET COMPORTEMENTALES (UFR des Sciences Médicales)

Précisions :

Les modifications soumises au vote des conseillers portent sur des changements de responsables, des changements de modalités d'examens (ajout de session, changement de nature d'épreuve et de dispositions en cas d'échec), des ajustements de nombres d'heures.

Concernant la suspension, il s'agit d'une prolongation pour une année supplémentaire.

L'ensemble de ces modifications ont préalablement été approuvées dans les différents conseils de composantes concernées.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux modifications et à la suspension ainsi présentées.

FINANCES

- **Tarifs formations courtes 2022 : modifications**

Le Professeur Pellegrin indique que ces tarifs ont été votés lors du dernier conseil, et demande aux conseillers de se positionner sur une modification concernant la formation de recertification de médecin agréé du permis de conduire : le coût de cette formation avait été calculé sur un volume horaire erroné.

Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité aux tarifs ainsi présentés.

- **Tarifs du centre de simulation 2022**

Le Professeur Pellegrin présente la tarification de l'utilisation des matériels du centre de simulation procédurale SimBa—S. Les services des techniciens du centre ainsi que certains matériels sont susceptibles d'être mis à la disposition d'organismes ou de sociétés, permettant d'assurer la formation continue de leurs personnels. Ces tarifs à la journée ou à l'heure ont été réfléchis et discutés, ils sont comparables à ce qui se fait dans d'autres centres.

Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité aux tarifs ainsi présentés.

- **Subvention à l'association MOBIL'isées – Orthophonie**

Le Professeur Pellegrin laisse la parole à Aurélie Veyrac et Cloé Alozy, respectivement secrétaire et co-présidente de l'association, en 2eme année d'orthophonie. Elles présentent aux conseillers l'association MOBIL, association de solidarité internationale qui a réalisé son premier projet en 2019 au Togo.

Leur objectif est de programmer deux interventions de 3 semaines au Togo, en juillet et août, pour réaliser des missions de sensibilisation sur des pathologies en lien avec l'orthophonie dans des villages, organiser des activités ludiques avec les enfants d'un orphelinat, et assurer des actions de prévention dans un Institut Médico Psycho-Pédagogique (IMPP) sur place, en lien avec l'association locale « Pieds d'Afrique ».

Cinq personnes se déplaceraient pour chacune des deux interventions.

Le budget demandé au collège des sciences de la santé pour ce projet est de 5000 €, pour un budget total d'environ 22 500 € comprenant le financement notamment des déplacements, hébergements et repas, visa, vaccins, achat de matériel...

Le Professeur Pellegrin insiste sur le fait que les étudiants font l'effort de participer chacun à hauteur de 450 € et ont mené différentes actions permettant de récolter des fonds supplémentaires pour financer ce projet. Le Professeur Dehail trouve également que leur demande de 3000 € est très bien équilibrée.

Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité à la subvention ainsi présentée.

- **Subvention à l'association Phar'Madagascar – Pharmacie**

Le Professeur Pellegrin propose à Margaux Ducrocq et Amarante Charlet de présenter à leur tour le projet de solidarité internationale porté par l'Amicale Corporative des Etudiants en Pharmacie de Bordeaux, en partenariat avec l'association malgache FIVOY.

L'an passé, l'argent récolté a permis la construction de deux sanitaires dans un village et dans une école, et d'une maison pour les accompagnateurs des malades et les femmes enceintes.

L'objectif cette année sera la réhabilitation de l'ancienne cuisine du centre de santé de base de la commune, ainsi que la construction d'une douche à deux pièces pour le centre. Il est également indiqué une demande de construction de toilettes à 4 compartiments dans 3 écoles sur 19 qui n'en ont aujourd'hui aucun.

En plus du soutien matériel, les étudiants souhaiteraient proposer des ateliers de prévention sur les maladies infectieuses, le paludisme ou encore les maladies sexuellement transmissibles, et sensibiliser la population à l'importance de l'hygiène des mains, des dents, à la contraception et à l'éducation sexuelle. Ils aimeraient aussi intervenir dans les écoles pour sensibiliser les enfants à différentes thématiques de santé.

Le budget demandé au collège des sciences de la santé pour ce projet est de 2000 €, pour un budget total d'environ 20 500 €.

Tout comme pour la demande de subvention précédente, le Professeur Pellegrin souligne le bon équilibre de cette demande et la soumet au vote des conseillers.

Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité à la subvention ainsi présentée.

- **Subvention à l'association Philosophie dans la biologie et la médecine**

Le Professeur Pellegrin présente la demande de subvention à l'association Philosophie dans la biologie et la médecine.

Une équipe en philosophie des sciences est en cours de constitution, au sein d'ImmunoConcept. Après que le philosophe et directeur de recherche CNRS Thomas Pradeu ait rejoint la structure, Maël Lemoine a été recruté au sein de l'UFR des sciences médicales en qualité PU de philosophie dans l'UFR, puis l'an dernier Fridolin Gross en tant que maître de conférences en philosophie. Un deuxième maître de conférences doit être recruté prochainement.

Ces 3 enseignants-chercheurs sont à l'origine de la création d'un réseau international, Phil in Bio Med, qui organise pour la première fois cette année une école d'été, à laquelle ils convient deux Professeurs invités : Elliott Sober et Angela Potochnik.

La demande de subvention est pour aider au financement de la venue de ces deux Professeurs, pour 5 jours, à hauteur de 3000 €.

Les membres du conseil émettent un avis favorable à la subvention ainsi présentée, abstention de l'élu étudiant Maxime Maury.

CONVENTIONS

- **Convention mobilité entrante : Mention "Science du Médicament - Analytical Chemistry for Drugs and Natural Products"**

Cette convention a pour objectif de fixer les modalités de mobilité entrante des MUST au sein du master, filière internationale. Elle précise les droits et obligations de chaque partie.

- **Convention de partenariat : renouvellement du partenariat avec l'université de Ouagadougou**

Il s'agit du renouvellement de cette convention, établissant les termes du programme d'accueil d'étudiants de l'université de Ouagadougou 1 Joseph Ki-Zerbo, dans le cadre des trois dernières années du cursus des études de Pharmacie (4eme, 5eme et 6eme années) ainsi que l'accès en Master 2 Sciences du Médicament et Produits de Santé de l'université de Bordeaux à l'issue de la 5eme année.

Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité aux conventions ainsi présentées.

QUESTIONS DIVERSES

Le Professeur Pellegrin indique que la première session des épreuves du 2nd semestre de PASS et LAS est terminée. Les UEs santé se sont globalement bien passées, il espère qu'il y aura suffisamment d'étudiants étant en capacité de se présenter dans chaque filière.

Il note quelques difficultés pour récupérer les résultats des mineures de Sciences de la Vie et de Chimie, qui sont arrivées un peu en retard, ce qui a généré beaucoup d'inquiétudes pour les parents et élèves, mais à présent tout est rentré dans l'ordre.

La semaine prochaine, auront lieu les épreuves de rattrapage à Bordeaux Lac. Le Professeur Pellegrin rappelle la complexité de l'organisation de ces différentes sessions.

Le Pr Dubus rappelle qu'un reversement 70/30 été accepté pour les filières Pharmacie Maïeutique et Odontologie.

Relevé de conclusions

L'ordre du jour étant épuisé, les conseillers n'ayant aucun autre point à évoquer, la séance est levée.

Fin de la séance à 18h35.

Fait à Bordeaux le 06 mai 2022

Le directeur du collège des sciences de la santé



Professeur Jean-Luc Pellegrin